

Lettre d'orientation budgétaire 2024

Direction des affaires financières

Commission des finances

9 octobre 2023



Orientations stratégiques de l'Ecole à horizon 2026

- Ouverture sociale et diversité des profils dans les recrutements
- Thématique des transitions
- Ouverture des connaissances aux différents publics
- Contribution à la structuration du site
- Confirmer la stratégie de multidisciplinarité en formation et en recherche et renforcer la stratégie internationale
- Développer le pilotage pluriannuel et simplifier l'organisation interne
- Inscrire l'établissement dans une logique globale de responsabilité sociétale et environnementale



Contexte pour la construction du BI 2024s

- La trajectoire du budget de l'exercice 2024 va s'inscrire dans la continuité de ceux de 2022 et 2023 au regard des informations connues :
 - ✓ Inflation des prix de l'énergie qui perdure et s'accentue avec la fin du dispositif amortisseur électricité
 - ✓ Forte augmentation des dépenses de masse salariale du fait des nouvelles mesures salariales compensées partiellement en 2024
- Au vu de ces incertitudes, l'établissement a des difficultés à se projeter sur 2024, s'inquiète d'un résultat encore déficitaire et d'une nouvelle mobilisation du fonds de roulement.



Synthèse des recettes et dépenses prévisionnelles 2024

Prévisions 2024

RECETTES

DEPENSES

| Subvention pour charges de service public - SCSP | 127 534 110 € |
|--|---------------|
| Recettes propres générées par l'établissement | 5 735 975 € |
| | |

| Masse salariale Etat | 105 420 418 € |
|---|---------------|
| Dépenses de fonctionnement | 33 259 622 € |
| Charges d'amortissement non neutralisée | 3 565 395 € |

| TOTAL RECETTES | 133 270 085€ |
|----------------|--------------|
| TOTAL RECETTES | 133 270 085€ |

| TOTAL DEPENSES | 142 245 435 € |
|----------------|---------------|
| TOTAL DEPENSES | 142 245 435 € |

Ecarts Recettes - Dépenses

-8 975 350 €



Cadrage pour l'élaboration du budget 2024 : des pistes d'optimisation

• Maîtriser et optimiser les dépenses de masse salariale Etat :

- prudence quant aux choix des prochaines campagnes d'emplois qui devra s'inscrire dans une logique de flux
- attention portée sur la compensation du surcroit d'activité et sur les vacations administratives et d'enseignement

Maîtriser et optimiser les dépenses de fonctionnement et d'investissement :

- optimisation des marchés transversaux actuels
- optimisation des dépenses énergétiques
- vigilance sur les travaux modificatifs dans le cadre du contrat de partenariat
- réflexion sur le financement des opérations immobilières
- maîtrise de la charge d'amortissement non neutralisée et réfléchir à des leviers sur les opérations non budgétaires

Développer les recettes propres :

- révision possible des tarifs de location des espaces et infrastructures
- repositionner des recettes pré-affectées sur les recettes propres de l'ENS (préciput ANR, loyer des start-up)
- recherche de financement de type FEDER pour les opérations immobilières afin de limiter le recours aux moyens établissement

Calendrier Budgétaire 2024

Mi-juillet 2023 : Lancement de la procédure budgétaire et de la campagne d'emploi 2024

Envoi par la Direction des Affaires Financières de la note de recensement des besoins financiers, RH, et patrimoniaux aux centres de responsabilité budgétaires de l'école.

Juillet à Mi-septembre 2023 : Dialogue de gestion CRB / SO

Chaque centre de responsabilité budgétaire s'entretient avec ses services opérationnels pour discuter des besoins financiers, RH, et besoins en termes de locaux et travaux pour l'exercice 2024.

25 septembre 2023 : Fin de la remontée des besoins 2024

Les CRB ont jusqu'au 25 septembre pour remonter les besoins financiers, humains et patrimoniaux 2024.

Début octobre 2023 : Dialogues de gestion Président / CRB

Dialogues de gestion entre le Président et chaque CRB en présence de la DAF et de la DRH.

2^{nde} quinzaine d'octobre 2023 : Arbitrage de la Présidence

Arbitrage de l'allocation des moyens établissement 2024 (montant global d'allocation) par la présidence aux différents CRB.

Fin septembre 2023 - Mi-octobre 2023 : Saisie du budget initial 2024 dans GFC Budget

Les services de l'École saisissent directement dans GFC Budget leur besoin initial 2024 sur moyens établissements, et transmettent au service Contrat de la DAF leur fichier de remontée budgétaire pour les opérations.

5 décembre 2023 : Commission des finances

Première présentation du budget initial 2024 aux élus de la commission des finances.

14 décembre 2023 : Conseil d'administration

Le budget initial 2024 est présenté en conseil d'administration et soumis au vote.

Début janvier 2024 : Ouverture du budget initial 2024

La DAF procède à l'ouverture du budget initial 2024.

Mi-mars 2024: Compte financier 2023

Présentation du compte financier 2023 en commission des finances et au conseil d'administration.

Eté 2024 : Budget rectificatif 2024

Ajustement du budget initial 2024 et notamment des prévisions de recettes et des autorisations de dépenses

Mi- Mars 2025 : Compte financier 2024

Présentation du compte financier 2024 en commission des finances et au conseil d'administration.

